

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'EVALUATION INSTITUTIONNELLE DE
L'INSTITUT PRIVÉ AFRICAIN EN INFORMATIQUE
ET MANAGEMENT (IPAIM) DE THIÈS
EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A DELIVRER DES
DIPLOMES DE LICENCE**

L'équipe d'évaluation :

Pr. Abdoulaye SAMB, Président

Pr. Ousmane GUÈYE, Membre

M. Ababacar DIENG, Membre

Signature :

Pour l'équipe, le Président



Septembre, 2017

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur

CIAQ : Cellule Interne Assurance Qualité

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CS : Conseil Supérieur

CSP : Conseil Scientifique et Pédagogique

DE : Directeur des études

EPES : Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur

IPAIM : Institut Privé Africain en Informatique et Management

LMD : Licence-Master-Doctorat

MFP : Ministère de la Formation Professionnelle

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

PATS : Personnel Administratif, Technique et de Service

UE : Unité d'Enseignement

Table des matières

1. Présentation de l'EPES évalué.....	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.	5
3. Description de la visite sur le terrain	5
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	6
5. Points forts de l'institution.....	17
6. Point faibles de l'institution	17
7. Appréciations générales de l'IPAIM.	18
8. Recommandations à l'établissement.....	18
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.	19
10. Avis des Experts.....	19

Introduction.

L'Institut Privé Africain en Informatique et Management (IPAİM) a demandé au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) l'habilitation à délivrer des diplômes de Licence conformément aux dispositions de la loi sur le système LMD. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup), sollicité par le MESR, a confié à l'équipe d'experts, composée des Professeurs Abdoulaye Samb 2 et Ousmane Guèye et de Monsieur Ababacar Dieng, la mission d'évaluer l'IPAİM. La mission a eu lieu le 3 juillet 2017.

1. Présentation de l'EPES évalué.

L'IPAİM est un établissement privé, laïque, apolitique d'enseignement supérieur ayant un statut juridique d'entreprise individuelle (SUARL), fondé par Monsieur Oumar NDIONG, Le Déclarant Responsable et en même temps Directeur Général. L'IPAİM, dont les locaux sont situés à Thiès au quartier Carrière, a reçu un agrément provisoire n° 0062/AG/ME/DES délivré le 08 Avril 2008 à délivrer des formations supérieures spécialisées, notamment en Finance Comptabilité ; Commerce International ; Banque Finance et Assurance ; Transport-Logistique ; Marketing et Action Commerciale ; Gestion des Ressources Humaines ; Assistance de Gestion des PMI-PME ; Administration des Réseaux et Télécoms

Auparavant, l'IPAİM avait bénéficié de l'autorisation d'ouverture n°000825 METFP/DC/DFP du 14 Février 2007 délivré sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (METFP) pour former des diplômés du BTS (Bac + 2). L'Institut est administré par un Conseil Supérieur (CS) et un Directeur général assisté d'un Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP), d'un Directeur des Etudes, d'un Comptable et d'une Assistante de direction ; il dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ).

Bien que l'accès à l'IPAİM soit ouvert à tout bachelier, les étudiants sont de Thiès ou de sa région. Cette offre de formation supérieure « sans quitter son terroir » est traduite dans les textes de l'établissement par « Etudier à Thiès sans aller à Dakar ».

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.

Le rapport d'auto-évaluation est un document de 80 pages incluant la liste des annexes, celle des tableaux et une page sigles et abréviations. Il a été rédigé selon le modèle du Référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ, il est de lecture aisée. Tous les standards ont été renseignés. C'est un comité de pilotage, comprenant des représentants de l'ensemble des composantes de l'établissement, qui a effectué l'auto-évaluation dans une démarche inclusive.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Déroulement de la visite.

Les experts ont été accueillis à l'entrée de l'IPAIM à 8h15 par le Directeur des études qui les a conduits au bureau du Déclarant Responsable. Ce dernier les a installés à la salle des Professeurs pour les besoins d'une brève concertation. A 8h45h l'équipe de direction, les représentants du comité de l'auto –évaluation et la CIAQ ont rejoint les experts dans la salle. Après les présentations d'usage, l'agenda de la visite a été validé et les travaux ont démarré par les entretiens avec l'équipe de direction, les Représentants du PER, le Personnel Administratif, Technique et de Service et enfin les étudiants sélectionnés par l'équipe des experts. La visite guidée des locaux, l'étude des dossiers (éléments de preuve) classés par standard, la concertation entre experts et enfin la séance de restitution se sont déroulées successivement dans de bonnes conditions.

3.2 Appréciation de la visite.

Dès le début des entretiens l'équipe d'experts, par son président, a tenu à rappeler que la mission d'évaluation externe avait pour objectif d'aider les établissements visités à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur au Sénégal. Dès lors, l'atmosphère de travail était plus détendue. Toutes les personnes rencontrées ont bien collaboré en répondant aux questions et en mettant à la disposition des experts les éléments de preuve.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution.

Standard 1.01: *L'institution s'est dotée d'une mission publique et des objectifs en matière d'enseignement et de recherche et a déterminé sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.*

Appréciation globale

L'IPAİM est un institut qui s'est doté d'une mission de formation professionnelle dans les métiers de la Gestion et de l'Informatique. Il se fixe les objectifs spécifiques suivants :

- « assurer la formation initiale des jeunes bacheliers ;
- former des professionnels capables d'apporter une valeur ajoutée à l'entreprise ;
- perfectionner les personnels pour leur permettre de faire face aux mutations socio-économiques »

L'IPAİM est positionné dans le domaine de la formation tertiaire particulièrement en banque, finance, comptabilité et en informatique.

Il s'est doté d'un plan stratégique et opérationnel quinquennal lui permettant de renforcer les dispositifs d'accueil, d'information et d'orientation des étudiants et d'améliorer leurs conditions d'études et de vie au sein de l'institut.

Standard atteint

Standard 1.02: *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche*

Appréciation globale

L'IPAİM est régi par les statuts d'une société unipersonnelle, sa gouvernance administrative et académique est gérée par les organes suivants :

- Le Conseil Supérieur,
- Le Conseil Scientifique et Pédagogique présidé par un Professeur titulaire,
- La Direction générale,
- La Direction des études,
- La Cellule Interne d'Assurance Qualité,
- Le comptable,

- Le Chef de la scolarité,
- L'Assistante de direction.

Le Conseil supérieur est chargé des orientations stratégiques.

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, présidé par un universitaire (Professeur titulaire) délibère sur toutes les questions scientifiques et pédagogiques.

La Direction générale gère administrativement l'établissement. Elle veille à l'application de toutes les décisions relatives à la vie de l'école. Le comptable est placé sous la responsabilité du Directeur Général.

A la fin de chaque exercice un cabinet d'audit, « PRESTA SERVICE de Thiès », établit le bilan financier.

La Direction des études coordonne, gère et exécute toutes les décisions pédagogiques. Elle est aidée en cela par les responsables de filières qui pour la plupart sont des universitaires.

Le personnel enseignant est bien impliqué dans les processus décisionnels car le PER est représenté dans toutes les structures d'orientation et de décision.

L'IPAIM dispose d'un manuel des procédures administratives, financières et comptables et d'un manuel de qualité où les processus sont décrits ainsi que, les compétences et les responsabilités décisionnelles. Un règlement intérieur fixe les règles de vie dans l'établissement.

L'organigramme nécessite cependant un réaménagement pour distinguer plus clairement la relation entre le CSP et les autres responsables pédagogiques (Directeur des études, Responsables des filières).

Standard Atteint

Standard 1.03 : *L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique*

Appréciation globale

Le PER est suffisant pour les effectifs étudiants de l'IPAIM, ils sont le plus souvent des prestataires de services (vacataires). Le PATS est également suffisant. Les ressources financières proviennent des frais de scolarité, en cas de nécessité le Directeur général, Déclarant responsable, appuie les finances de l'Institution. Les ressources matérielles (équipements informatiques et pédagogiques) permettent la réalisation des objectifs du plan stratégique.

Standard atteint

Standard 1.04 : *Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.*

Appréciation globale

Les sources de financement sont constituées des frais de scolarité et mensualités des étudiants et de la contribution du Déclarant responsable. Ces sources de financement et leurs conditions de collecte sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle et l'autonomie académique de l'Institut. Il faut cependant les diversifier en changeant le statut juridique de l'Institution, ce qui permettrait l'ouverture du capital à d'autres investisseurs.

Standard atteint

Standard 1.05 : *L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.*

Appréciation globale

L'IPAIM a mis en place une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) fonctionnelle (PV de réunions consultés), dirigée par un Responsable Qualité. Toutes les composantes de l'école sont représentées dans la CIAQ.

Il dispose également d'un Manuel de Qualité décrivant la politique et les processus qualité en son sein.

Standard atteint

Standard 1.06 : *L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.*

Appréciation globale

L'Institut a mis en place un dispositif et des mécanismes de gestion des conflits par

- un règlement intérieur ;
- un conseil de discipline qui délibère sur tous les cas de conflits.

Il n'existe cependant pas de structure dédiée à la prévention des conflits.

Standard atteint

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation.

Standard 2.01 : *L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.*

Appréciation globale

L'arrêté portant autorisation d'ouverture et de fonctionnement de l'IPAIM du METFP en 2007, permettait à l'Institut d'offrir un enseignement conduisant à l'obtention du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) (Bac +2).

Avec les possibilités offertes d'une part par le décret 2011 -1030 portant statut des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (EPES) et d'autre part par la loi LMD et ses décrets d'application, l'IPAIM, avec l'agrément provisoire du MESR, a réformé ses programmes de formation pour offrir un enseignement conduisant à l'obtention de diplômes de Licence Professionnelle tout en maintenant la possibilité de présenter ses étudiants au BTS en L2. Cela permet à ses étudiants d'acquérir un diplôme intermédiaire.

Les diplômes de Licences professionnelles sont au nombre de huit et sont des diplômes d'école (voir tableau dans le rapport d'auto-évaluation).

Les maquettes pédagogiques sont conformes aux standards du système LMD.

Cette offre, centrée sur les études spécialisées en Gestion et Informatique, s'intègre parfaitement dans la stratégie de diversification de l'enseignement supérieur.

Standard atteint

Standard 2.02 : *L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.*

Appréciation globale

L'offre de formation de l'IPAIM est dotée d'un système de crédits capitalisables et transférables. L'école a signé une convention de partenariat avec l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologie (UFR SET), l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Université de Thiès ainsi qu'avec le Centre National d'Education Physique et Sportive (CNEPS) de Thiès. Malgré ces accords, aucun mécanisme d'échange d'étudiants n'est perceptible dans les différents documents.

Standard non atteint

Standard 2.03 : *L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.*

Appréciation globale

Le système d'évaluation est sécurisé (anonymat). Les PV de jurys sont signés par les enseignants.

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes sont clairement définies dans le Règlement Intérieur. Elles sont conformes à la réglementation nationale du système LMD.

Le Directeur des études, les responsables des filières et le Responsable de la scolarité veillent au respect des conditions définies.

Standard atteint

Standard 2.04 : *L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.*

Appréciation globale

Des données sont fournies sur le taux d'abandon, de redoublement et de réussite aux examens, toutefois aucun document ne permet de confirmer l'exploitation de ces données dans un objectif de remédier aux causes de redoublement ou d'abandon.

Par ailleurs, il existe certes une bonne communication entre les alumni, par les réseaux sociaux « IPAIM FAMILY », ce qui permet un suivi des diplômés mais ce suivi est non exhaustif.

Les conventions de partenariat avec les ONG, structures et médias de Thiès sont des outils qui facilitent l'insertion des diplômés.

L'Institut devrait cependant mettre en place une structure dédiée à l'Insertion professionnelle des diplômés pour une meilleure efficacité dans l'accompagnement des étudiants dans leur recherche de stage et d'emploi.

Standard non atteint

Standard 2.05 : *L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).*

Appréciation globale

La CIAQ, récemment renouvelée, se réunit périodiquement (huit PV comptabilisé en 1 an) et élabore des outils (fiches) d'évaluation des enseignements en vue de les exploiter pour une amélioration constante des programmes. Toutefois les experts n'ont pas trouvé un référentiel interne d'auto-évaluation ni un calendrier d'évaluation périodique des programmes.

Standard non atteint

Champ d'évaluation 3 : Recherche.

Standard 3.01 : les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux

Appréciation globale :

L'IPAIM, limitant pour l'instant ses activités à la formation de licences professionnelles, ne conduit pas des activités de recherche.

Il y a lieu de mettre en place un dispositif de réflexion sur une politique de recherche à long terme.

Standard non atteint

Standard 3.02 : l'institut garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation

Appréciation globale:

Les experts n'ont pas reçu de PV de réunion du Conseil Scientifique et Pédagogique portant sur la révision des programmes intégrant des problématiques nouvelles dans les enseignements.

Standard non atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER).

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale

Le Manuel des procédures administratives, financières et comptables décrit la sélection et le recrutement des enseignants vacataires qu'ils soient universitaires ou professionnels. Cette procédure tient compte de qualification académique (diplôme le plus élevé), de l'expérience professionnelle et de la compétence didactique. Elle est conforme à la législation nationale. Tous les enseignants sont titulaires au moins d'une Maîtrise, d'un Master ou d'un diplôme équivalent (DESS, DEA). Quatre enseignants sont des enseignants chercheurs de l'Université (1 Professeur titulaire et 3 Maîtres de Conférences Associés), titulaires de doctorat.

La majorité des enseignants sont des professionnels du secteur. Les enseignants permanents ne sont que deux.

<p>Sur 36 enseignants, les experts ont décompté</p> <p>2 permanents soit 5,5%</p> <p>4 enseignants chercheurs titulaires de doctorat soit 11,11%</p> <p>Par ailleurs, l'école ne gère pas la promotion des enseignants constitués essentiellement de vacataires.</p> <p>La qualité et la disponibilité des enseignants sont très appréciées par les étudiants rencontrés.</p> <p>Standard atteint</p>
<p>Standard 4.02: <i>L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.</i></p>
<p>Appréciation globale</p> <p>Le Manuel des procédures administratives, financières et comptables régleme la formation continue et le perfectionnement, les experts n'ont pas reçu de document (Agenda d'un atelier de perfectionnement, liste de personnel participant à un stage) pouvant confirmer la formation continue et le perfectionnement du PER.</p> <p>Il est cependant indiqué que le PER permanent (au nombre de 2) participe à des activités de perfectionnement. Il y a lieu de signaler l'existence d'une demande de soutien pour formation d'un jeune enseignant accordée par la direction.</p> <p>Par ailleurs, l'exploitation des fiches d'évaluation des enseignements par la CIAQ n'a pas encore eu pour résultat l'organisation de séminaire ou d'atelier de perfectionnement.</p> <p>Standard non atteint</p>
<p>Standard 4.03 : <i>L'institution conduit une politique durable de la relève</i></p>
<p>Appréciation globale</p> <p>Il n'existe pas de formation doctorale, l'école recrute certes de jeunes enseignants mais n'a pas encore élaboré une politique durable de la relève.</p> <p>Standard non atteint</p>
<p>Standard 4.04 : <i>L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.</i></p>
<p>Appréciation globale</p> <p>L'école n'offre pas à ses enseignants un service de conseil en plans de carrière.</p> <p>Standard non atteint</p>

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Standard 5.01 : *Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.*

Appréciation globale

Les procédures de recrutement et de promotion du PATS sont décrites dans le Manuel des procédures administratives, financières et comptables.

Après une période de stage variable, le personnel recruté signe un CDD ou un CDI. L'institution gagnerait cependant à stabiliser ou fidéliser son PATS très engagé dans la réalisation du projet d'établissement.

La procédure est règlementée et conforme aux lois en vigueur.

Standard atteint

Standard 5.02 : *L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).*

Appréciation globale

Lorsque le besoin se fait sentir, l'IPAIM organise la formation continue de son personnel. Ainsi le comptable a bénéficié d'une formation sur le logiciel SAARI et le chef de la scolarité d'une formation sur la conception des relevés de notes sur Excel.

Standard atteint**Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s.**

Standard 6.01 : *Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.*

Appréciation globale

L'école applique les textes nationaux en matière de recrutement des étudiants dans les programmes de Licence.

Dans tous les cas le diplôme requis est le Baccalauréat pour l'accès en licence. Une passerelle en L3 est offerte aux titulaires du BTS.

Standard atteint

Standard 6.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale

L'égalité des chances est garantie et réalisée par l'IPAIM. Il n'existe aucune forme de discrimination pour l'accès et le séjour dans les différents programmes de formation. On note

cependant un pourcentage de filles plus élevé que celui des garçons (56% contre 44%).

Standard atteint

Standard 6.03 : *L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.*

Appréciation globale

L'école n'a donné que des statistiques sur le taux de réussite et non la progression des étudiants dans leur cursus sur la durée des études. Aucune analyse des données n'est effectuée.

Standard non atteint

Standard 6.04 : *Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.*

Appréciation globale

Les taux d'encadrement par classe ne dépassent guère 5,3 étudiants pour l'enseignant (194 étudiants / 36 enseignants).

L'encadrement de proximité, qui résulte de la faiblesse relative des effectifs, permet d'atteindre les objectifs de formation et d'obtenir de bons résultats à l'examen national du BTS.

Standard atteint

Standard 6.05 : *L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées*

Appréciation globale

Aucune structure n'est dédiée au conseil des étudiants. Seul le Directeur des études, assisté du chef de la scolarité, donne les informations utiles et des conseils aux étudiants et aux personnes intéressées.

Standard non atteint

Standard 6.06: *L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.*

Appréciation globale

L'IPAİM a aménagé récemment des voies d'accès à l'entrée de l'établissement aux handicapés moteurs. Cet effort devra être poursuivi pour permettre aux personnes vivant avec un handicap d'accéder aux salles de cours et à la bibliothèque.

Standard non atteint

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements.

Standard 7.01 : *L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.*

Appréciation globale

Les locaux appartiennent au Déclarant responsable.

Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'établissement de réaliser ses objectifs de formation. L'Institut dispose de deux compartiments séparés par un mur. Le premier abrite la Direction générale et son secrétariat à l'étage et au Rez-de-chaussée la salle informatique avec Vingt (20) ordinateurs, une salle de cours et le bureau du comptable. Au deuxième compartiment se trouvent 4 salles de cours, le bureau du Directeur des Etudes, la scolarité et la Bibliothèque physique avec ses 300 ouvrages faisant office de salle de réunion. L'IPAİM dispose d'une annexe, actuellement en chantier et accueillant des élèves du secondaire général et technique.

A chaque niveau il y a des toilettes séparées H/F et au moins un extincteur à jour. L'hygiène est assurée par un personnel de service permanent.

La sécurité est assurée par un service de gardiennage de jour comme de nuit.

Standard atteint

Standard 7.02 : *Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.*

Appréciation globale

L'IPAİM dispose d'un site web et d'un réseau internet (wifi et filaire), d'une bibliothèque physique avec un fonds documentaires de trois cent (300) ouvrages.

Standard atteint

Standard 7.03 : *L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.*

Appréciation globale

L'école dispose dans les couloirs et à tous les niveaux des extincteurs à jour. Des blocs autonomes d'éclairage de sécurité indiquent les sorties de secours. Une bouche d'incendie est aménagée à l'entrée.

L'IPAİM dispose d'une boîte de pharmacie pour les premiers soins et a signé une convention de partenariat avec le centre de santé du quartier contigu appelé « Dixième ».

Standard atteint

Champ d'évaluation 8 : Coopération.

Standard 8.01 : *L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.*

Appréciation globale

L'institution a signé des conventions de partenariat avec des ONG, des médias et des sociétés de la place.

Trois accords de partenariat ont été signés avec l'UFR SET, l'IUT de l'université de Thiès et le CNEPS de Thiès. Il reste à élargir ces accords de partenariat avec les autres Institutions universitaires proches comme l'université Alioune Diop de Bambey par exemple.

Standard atteint

Champ d'évaluation 9 : Information et communication.

Standard 9.01 : *Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.*

Appréciation globale

L'IPAIM ne dispose pas encore de système d'information intégré et formalisé. Pour prendre des décisions stratégiques relatives aux offres de formation, le Conseil supérieur se base sur les données brutes recueillies auprès des représentants du secteur du développement. L'engagement et la promotion du PATS se basent sur les besoins exprimés et les services rendus.

Il n'y a pas encore d'enquête portant, par exemple, sur l'expression de besoins ou de satisfaction des bénéficiaires et utilisateurs des diplômés, en vue d'une amélioration de l'efficacité externe des formations.

Standard non atteint

Standard 9.02 : *Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.*

Appréciation globale

Au plan interne, avec les tableaux d'affichage à tous les niveaux, les réunions périodiques, le système de communication et d'information est efficace et transparent.

Au plan externe, l'insertion publicitaire dans les médias, le site web et les missions d'informations constituent une politique de communication pour rendre visible l'institution.

Standard atteint

5. Points forts de l'institution

- Fort engagement de la direction à participer au développement de l'enseignement supérieur au Sénégal
- Un plan stratégique adossé sur une vision, une mission et des objectifs de formation en Informatique et Management
- Existence d'outils de management de la qualité et d'un manuel des procédures administratives, financières et comptables
- Existence d'organes d'aide à la décision (Conseil supérieur, conseil Scientifique et pédagogique, CIAQ) fonctionnelles et qui se réunissent régulièrement.
- Maquettes de formation élaborées selon les normes du système LMD
- Recours à des enseignants de haut rang
- Locaux fonctionnels avec des possibilités d'extension
- Existence d'un système de résolution des conflits
- Existence de signatures de convention de partenariat
- Existence de syllabi, mais non harmonisés
- Satisfaction globale des acteurs (PER, PATS et étudiants)
- Existence d'extincteurs aux normes et à jour
- Existence d'une salle informatique bien équipée
- Procédures de recrutement de PER et PATS aux normes (à travers des appels à candidatures)
- Toilettes séparées et propres (H/F)
- Existence d'une boîte à pharmacie pour les premiers soins et une convention avec le centre de santé du quartier Dixième

6. Point faibles de l'institution

- Statut juridique (SUARL) limitant les ambitions de développement de l'Etablissement
- Non existence de descriptifs des programmes de formation (avec le profil de sortie, l'enrôlement et l'adossement au système du REESAO)

- Non prise en compte de la dimension recherche dans le plan stratégique (absence de vision pour la recherche)
- Responsable de la bibliothèque sans formation professionnelle
- Non existence de cartes IPRES pour le personnel PER et PATS
- Non existence de bulletins de salaire
- Non formalisation d'un système de contrôle interne
- Problèmes au niveau de l'organigramme (rapports entre DE et Conseil scientifique non définis, DE et secrétariat au même niveau)
- Non existence de perspectives de carrière pour le PER permanent
- Absence de statistiques sur le suivi des diplômés
- Non systématisation du partage des syllabi avec les étudiants
- Insuffisance d'enseignants permanents.

7. Appréciations générales de l'IPAIM.

L'IPAIM est un établissement privé laïque doté d'une offre de formation en licence dans le domaine de la gestion et de l'informatique. L'offre de formation est très pertinente et s'intègre parfaitement dans les stratégies nationales de diversification de l'Enseignement Supérieur. L'IPAIM a fait des efforts de mise en place des organes structurés et fonctionnels de gouvernance d'une institution d'enseignement supérieur. L'établissement, avec le concours du Déclarant responsable, a une autonomie financière et une indépendance de ses décisions académiques. Ses effectifs étudiants sont pour l'instant bien maîtrisés.

8. Recommandations à l'établissement

- Pour garantir la durabilité de l'institution, le statut juridique doit évoluer vers une SARL avec l'ouverture du capital social à d'autres associés.
- Accroître les effectifs étudiants en poursuivant la diversification des programmes de formation afin de garantir les équilibres financiers de l'offre.
- Esquisser un programme de recherche pour garantir la relève.
- Fidéliser davantage le personnel jeune et dynamique.
- Mettre en place un organe de contrôle de la gestion de la Direction.
- Veiller à Faire évaluer les programmes de formation (la CIAQ).
- Mettre en place un mécanisme de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

- Mettre en place une structure formelle de prévention des conflits.
- Mettre en place un logiciel de gestion des données statistiques de la L1 à la L3 (type LMD PRO)
- Renforcer les accords de partenariats avec les institutions universitaires en dehors de Thiès.
- Nouer des accords de partenariat avec les organisations patronales.
- Faire un effort de recrutement d'enseignants permanents.
- Stabiliser la situation professionnelle de certains membres du personnel administratif, technique et de services.
- Mettre en place une politique de communication pour l'atteinte des objectifs du plan stratégique.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.

Accompagner l'IPAIM, les EPES en général, à la maîtrise de la délimitation des différents domaines et spécialités de la REESAO.

Evaluer les programmes de formations.

10. Avis des Experts

L'équipe d'experts donne un **AVIS FAVORABLE** à l'Habilitation Institutionnelle de l'IPAIM-Thiès à délivrer des diplômes de licence.